



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SKI DE FOND POMPIER 2023

SAMEDI 20 JANVIER 2024

# CHAMPIONNAT DE FRANCE

## SAPEURS POMPIERS SKI DE FOND

# DOSSIER D'INSCRIPTION



### PROGRAMME

**Matin**  
Course individuelle

...  
**Après midi**  
Initiation biathlon

...  
**Fin après midi**  
Relais à l'américaine

...  
**Soirée**  
Remise des prix & Apéro des régions en musique..

atelier - numérique

# LES PLANS D'HOTONNES





## MOT DES ORGANISATEURS

Après de multiples participations comme concurrents, nous avons à cœur de mettre à profit notre expérience pour le retour des championnats de France de ski de fond dans l'Ain.

Après Hauteville en 1991 et 2004, Lelex en 1997 puis Mijoux en 2012, c'est la station des Plans d'Hotonnes qui nous accueillera le 20 janvier 2024 si la météo est moins capricieuse que l'an dernier..

Après la déception de 2 annulations de suite par nos amis hauts-savoyards, nous avons repris le flambeau avant de nous rendre chez nos collègues de Barcelonnette (04) en 2025.

Afin que cette compétition retrouve son lustre d'antan, nous avons apporté quelques évolutions : une compétition sur une journée, un apéro des régions cher à nos amis du trekking suivi d'une soirée en musique ainsi qu'un challenge biathlon.

Une course qui aura lieu sur le site de biathlon des Plans d'Hotonnes terre de nombreux champions locaux comme Olivier et Corinne Niogret, Delphine Burlet, Christelle Gros, Sandrine Bailly et Simon Desthieux qui nous a fait l'honneur d'être notre parrain.

Nous espérons de tout cœur que ces évolutions sauront vous faire revenir nombreux.

A très bientôt autour de l'anneau de biathlon des Plans d'Hotonnes.

Laurent, Florent et Christophe



## MOT DE NOTRE PARRAIN



Salut à tous,

C'est un plaisir de parrainer les championnats de France de ski de fond pompiers qui se dérouleront aux Plans d'Hotonnes en janvier prochain, sur des pistes magnifiques dans un écrin de nature qu'est le plateau de retord.

L'occasion de découvrir des paysages authentiques.

Bon championnat à tous .

**Simon DESTHIEUX (Biathlète du Plateau d'Hauteville)**

Champion Olympique relais mixte 2018  
Champion du monde relais 2020  
Vice champion Olympique relais 2022  
Vice champion du monde relais 2017  
2 victoires en coupe du monde 2021-2022  
Champion du monde junior 2011



## MOT DE LA PRESIDENTE DE L'UDSP 01

Après 1991, 1997, 2004 et 2012, nous serons à nouveau réunis le 20 janvier 2024 dans l'Ain pour le championnat national de ski de fond des sapeurs-pompiers.

Une pensée pour nos amis de la Haute Savoie, qui en 2021 et 2022, étaient prêts pour accueillir cette belle manifestation, mais la crise sanitaire est venue annuler deux fois ce championnat. Ils nous transmettent le flambeau de l'organisation et je les remercie pour leur soutien et leurs conseils.

Le site des Plans d'Hotonnes, avec le stade de biathlon se situe sur la partie sud du plateau du Retord, cette région est bien connue des skieurs qui viennent admirer les paysages enneigés du Haut Bugey et profiter de la quiétude des lieux. Tous les concurrents et accompagnants sauront apprécier ce superbe domaine paisible et sauvage.

Je remercie Laurent LUGAND et Florent RETY organisateurs de ce championnat et toute leur équipe de bénévoles, qui depuis de nombreux mois, se mobilisent et s'investissent pour que ce week-end soit un événement convivial, chaleureux, pour que chacun à son niveau puisse prendre du plaisir sur les pistes de ski et pour nous permettre de nous retrouver autour de moments festifs.

Gérard VALLA qui connaît sur le bout des doigts l'historique des championnats de ski de fond, nous a rappelé que le record de participation date de 1997, à Mijoux - La Vattay avec 530 concurrents, et cette année encore il a activé tout son réseau afin de rassembler un maximum de fondeurs, nous le remercions pour son aide.

Bien sûr ce championnat réjouit aussi notre président d'honneur de l'UDSP 01 André EMIN, grand skieur et premier organisateur des championnats dans l'Ain.

J'adresse aussi mes remerciements aux partenaires qui soutiennent cette manifestation par leur aide matérielle ou financière.

Nous espérons que toutes les conditions climatiques, logistiques, sanitaires et humaines soient réunies pour que ce championnat soit une réussite et un moment de plaisir pour tous.

L'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Ain et moi-même aurons grand plaisir à toutes et tous vous retrouver et partager des moments conviviaux dans notre beau département.

Delphine CURVAT



## MOT DU PRESIDENT DE LA FNSPF

Chères et chers collègues et ami(e)s sapeurs-pompiers,

Nous aurons grand plaisir à nous retrouver, le 20 janvier prochain, pour le 29<sup>e</sup> Championnat de France sapeurs-pompiers de ski de fond qui aura lieu à Haut-Valromey, dans l'Ain, après avoir dû être reporté en 2022.

La tenue de cette compétition marquera sans aucun doute fortement la reprise des championnats de France sapeurs-pompiers dont l'organisation a été, ces dernières années, perturbée.

Votre Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France attache, comme vous le savez, une grande importance au domaine du sport, que ce soit le sport de loisirs ou le sport de compétition, tant collectif qu'individuel.

En effet, toutes ces manifestations sportives soudent notre communauté car elles réunissent des valeurs comme le dépassement de soi, l'esprit d'équipe, le courage, la volonté mais aussi des valeurs de compétition comme le fair-play et le respect de l'adversaire.

Plaisir et amour du sport – sans oublier la convivialité – seront à nouveau au rendez-vous lors de cette compétition. Chaque participant(e) aura la chance de découvrir un parcours sportif établi avec soin ainsi qu'un site à la hauteur de l'événement.

Le comité d'organisation et les bénévoles se mobilisent fortement pour vous accueillir dans les meilleures conditions. Je connais les qualités d'engagement et d'accueil de nos amis Aindinois et sais d'ores et déjà que ce sera une vraie réussite, comme le congrès de 2018.

Bonne compétition à toutes et à tous !

Grégory ALLIONE

Président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et de l'Œuvre des pupilles.



## MOT DU RÉFÉRENT SKI DE LA COMMISSION SPORTS DE LA FNSPF

Sportives et sportifs,

Le ski est de retour chez les sapeur-pompiers de France ! Nous allons pouvoir à nouveau échanger sur les fronts de neige, mais aussi, partager ces moments de convivialité qui nous unissent et font la force de notre réseau. Après ces périodes de contraintes sanitaires, je souhaite sincèrement mettre à l'honneur les deux équipes d'organisation de l'Ain et des Alpes de Haute-Provence, les présidents d'unions départementales et régionales, leurs conseils d'administration, les directeurs des SDIS et au plus près des territoires, les amicales.

Merci aux comités d'organisation et à toutes les composantes, institutionnelles, associatives et sportives qui ont œuvrés avec cœur, pour que ces engagements deviennent réalité !

La fédération nationale et l'ODP, c'est aussi le sport ! Le sport et l'entretien physique sont l'ADN des sapeurs-pompiers, car ils permettent d'assurer et de préserver leur santé, mais aussi contribuent au quotidien, à la sécurité individuelle et collective.

Venez nombreuses et nombreux de tous vos territoires, faites honneur aux comités d'organisation qui ont à cœur de vous accueillir dans leurs beaux départements.

Lorsque l'on se retrouve tous ensemble, on construit notre avenir. Alors rendez-vous en janvier 2024 tout d'abord dans l'Ain, puis dans les Alpes de Haute-Provence !

Vive le ski et le sport des sapeurs-pompiers de France !



Hervé PENAUD

Administrateur  
Référént partenariat FNSPF / PROVALE



# MOT D'ACCUEIL

## DU DDSIS ET DU PCASDIS

Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Ain ainsi que le réseau associatif à travers son Union départementale et ses amicales représentent une terre d'organisation de manifestations sportives ou de grands rassemblements.

Après le championnat de France de Trekking en 2017, le 125<sup>ème</sup> Congrès national des sapeurs-pompiers de France en 2018, l'Ain a accueilli pour la première fois, après le rassemblement des parents de l'œuvre des Pupilles à Bourg-en-Bresse en 2019, le Championnat de France de Football du 16 au 18 mai 2019.

Le 20 janvier 2024, nous avons le plaisir d'accueillir le championnat de France de ski de fond. Cette épreuve d'exception marquera la vie de la moyenne montagne de l'Ain et donnera lieu à un évènement sportif de haut niveau.

Organisé par la commission des sapeurs-pompiers de l'Union Départementale, nous souhaitons à chaque participant une agréable compétition. Nous espérons que chacun sera satisfait de l'accueil, de l'organisation et de la convivialité dont les sapeurs-pompiers Aindinois savent si bien faire preuve.

Ici c'est l'Ain ! Ici c'est terre de sport, de combativité, de dépassement et d'excellence !  
Bienvenue à tous.

M. Jean DEGUERRY  
Président du Conseil d'Administration

Cgl Hugues DEREGNAUCOURT  
Directeur Départemental des  
Services d'Incendie et de Secours



## SOMMAIRE

- PRÉSENTATION DES ÉPREUVES
  - Participants et conditions d'inscription
  - Courses proposées
  - Challenge
  - Programme détaillée
  
- DOSSIER D'INSCRIPTION
  - Informations
  - Bulletin d'inscription individuel
  - Bulletin d'inscription relai
  - Bulletin d'inscription au challenge biathlon
  - Récapitulatif par Centre de Secours
  - Contacts
  - Annexes
    - Certificat médical
    - Autorisation parentale
    - Attestation
    - Tableau des catégories
    - Règlement du Challenge
    - Règlement
  
- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
  - Plan d'accès
  - Restauration et buvette
  - Randonnée
  - Soirée des régions
  
- HÉBERGEMENT
  - Liste et plans des hébergements
  
- UN PEU D'HISTOIRE
  - Valromey, au pays de Nino Pesenti



## PARTICIPANTS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

Tous les adhérents à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF) peuvent participer, en qualité de membres actifs ou associés : SPP, SPV, BSPP, BMPM, PATS, actifs ou retraités. Ils devront être adhérents à leurs Unions respectives (attestation obligatoire).

## COURSES PROPOSEES

Les épreuves du championnat de France seront regroupées sur la journée du samedi.

→ Courses en ligne de 5, 10 ou 15km selon les catégories dès 9h le samedi.

→ Course en ligne de 5km ouverte à tous mais sans classement sauf catégories concernées.

→ Challenge de biathlon l'après-midi à partir de 14h comprenant 3 boucles de 800m environ, 1 tir couché et 1 tir debout.

→ Relai à l'américaine en style libre (masculine, féminine ou mixte).

## CHALLENGE

Cette année, un nouveau challenge sera mis en place récompensant le Centre de Secours en additionnant le temps de son meilleur skieur sur chaque distances (5, 10 et 15km).

## PROGRAMME DETAILLEE

- VENDREDI : 17 à 20h : Accueil des participants
  
- SAMEDI : 8h : Accueil des participants
- 9h30 : Départ du 15km
- 10h : Départ du 5 et du 10km
- 12h : Repas
- 14h : Début du challenge de biathlon
- 14h30 : Randonnée
- 17h00 : Relai nocturne
- 19h30 : Remise des prix
- 21h : Apéro des régions et soirée dansante



## INFORMATIONS

La participation aux frais d'organisation a été fixé à **55€ par compétiteur** et **30€ par accompagnateur** (repas + randonnée).

Cette participation prend en compte le repas du samedi midi ainsi que les frais de courses et d'organisation.

Les frais d'inscriptions vous seront remboursés en cas d'annulation.

La date limite des inscriptions a été fixé au 2 janvier 2023.

Un lot coureur sera offert aux 250 premiers inscrits.

Votre inscription sera validée dès réception de toutes les pièces jointes en annexe.

**Seul le certificat médical ci-joint (Annexe 1) sera accepté dans le dossier. Les certificats d'aptitude délivrés par le 3SM, ne sont pas valides.**

## CONTACTS

### CONTACTS TELEPHONIQUES

Adc Laurent LUGAND  
(coordinateur)

06 07 76 42 42

Adj Nicolas SCHOUWEY  
(inscriptions)

06 95 81 18 28

### DOSSIER A RENVOYER

Championnat de France de Ski de Fond

CIS Bellegarde

210 allée St Christophe

01100 VALSERHONE

### CONTACTS RESEAUX

Mail : skipompier01@gmail.com

Facebook : France Ski Pompier Ain





## BULLETIN D'INSCRIPTION AU RELAI

### Inscription au relais

#### **1. Relais à l'américaine masculin**

3 skieurs du même centre ou même département, en skating.

##### RELAIS 1

NOM	Prénom	Centre ou Département

##### RELAIS 2

NOM	Prénom	Centre ou Département

##### RELAIS 3

NOM	Prénom	Centre ou Département



## **2. Relais à l'américaine féminin**

3 skieuses du même centre ou département, en skating.

RELAIS 1

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Centre ou Département</b>

RELAIS 2

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Centre ou Département</b>

## **3. Relais à l'américaine mixte**

3 skieurs du même centre ou département, en skating.

RELAIS 1

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Centre ou Département</b>

RELAIS 2

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Centre ou Département</b>





## RECAPITULATIF PAR CENTRE DE SECOURS

Centre de Secours : ..... Département : .....

Adresse : .....

.....

Nom et prénom du correspondant : .....

Tel : .....

Mail : .....

Nombre de participants : ..... x 50€ = .....

Nombre d'accompagnants : ..... x 30€ = .....

Nombre de randonneurs : ..... x 0€ = .....

Nombre de « challenge biathlon » : ..... x 0€ = .....

**Montant Total = .....€**

Nombre de paires de raquettes souhaitées pour la rando (à régler 5€ directement à notre guide) : ....

Chèque libellé à : UDSP01

Envoyez votre dossier à :

Championnat de France  
de Ski de Fond Pompiers  
CIS BELLEGARDE  
210 allée St Christophe  
01200 VALSERHONE

Je vous prie de trouver ci-joint :

- le bulletin d'inscription au relai
- le bulletin d'inscription aux courses en ligne
- les attestations
- le récapitulatif par CIS
- le chèque de .....€ correspondant à notre inscription.

A l'apéro des régions, nous emmènerons : .....

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales et particulières du règlement des courses et y inscrire en mon nom ainsi qu'au nom de tous les participants que j'inscris.

A....., le.....

Signature

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)



## ATTESTATIONS

### **Attestation d'adhésion à l'UD, UR et FNSPF**

Je soussigné(e) .....Président de l'amicale  
de ..... atteste que M....., est bien  
adhérent(e) à l'UD, l'UR et à la FNSPF au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Fait à .....  
Le .....

Signature

### **Attestation du médecin ou numéro de la licence FFS**

Je soussigné(e), Docteur....., certifie que  
M....., ne présente pas de contre-indication à la pratique du  
ski de fond en compétition.

Fait à .....  
Le .....

Signature

Numéro licence FFS: .....

### **Attestation parentale (Pour les moins de 18 ans uniquement)**

Je soussigné(e) .....autorise mon fils/ma  
fille ..... à participer aux Championnats de France de  
ski de fond des sapeurs-pompiers du 20 janvier 2024.

Fait à .....  
Le .....

Signature



## REGLEMENT DU CHALLENGE PAR CIS

Attribué lors des Championnats de France de Ski de Fond sous l'égide de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers, et avec le concours du centre organisateur, ce challenge sera remis à l'équipe gagnante selon le règlement ci-joint.

Son nom vous sera dévoilé le 20 janvier.

### **Article 1 :**

Tous les concurrents admis à concourir à une épreuve individuelle de ce championnat, pourront concourir pour ce challenge.

### **Article 2 :**

Le challenge sera attribué à l'équipe ayant totalisé le meilleur temps cumulé de 3 compétiteurs d'un même corps, repartis sur les 3 courses :

A savoir :

- Le meilleur temps sur 15km
- + le meilleur temps sur 10km
- + le meilleur temps sur 5Km.

Et ce, quel que soit la catégorie du compétiteur.

### **Article 3 :**

L'équipe vainqueur du challenge est tenue de le restituer aux futurs organisateurs l'année suivante. Il a été réalisé par Kiki Burki, organisateur des championnats de ski de fond 1997. Chaque organisateur est libre d'attribuer un autre lot que ce challenge au centre vainqueur.

### **ARTICLE 4 :**

Le challenge sera définitivement attribué à l'équipe qui le remportera trois années consécutives, ou cinq années non consécutives.

### **ARTICLE 5 :**

Le centre organisateur est chargé de réaliser les calculs.



## REGLEMENT GENERAL DE LA COMPETITION

### Article 1 : Conditions de participation

Peuvent participer au Championnat de France de ski de fond des sapeurs-pompiers tous les adhérents à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France en qualité de membres actifs ou de membres associés. Ils devront de plus être adhérents à l'Union Départementale et l'Union Régionale lorsque ces dernières existent et leur sont accessibles (voir attestation ci-jointe).

On entend par adhérents les membres suivants à jour de leur cotisation :

- Membres actifs : les sapeurs-pompiers volontaires, professionnels, militaires (BSPP, BMPM, UIISC) en activité.
- Membres associés : les jeunes sapeurs-pompiers, les anciens sapeurs-pompiers, les sapeurs-pompiers ayant spécifiquement en charge les services d'incendie et de secours dans les entreprises et les services publics, les personnels administratifs, techniques et spécialisés des services d'incendie et de secours, adhérents aux unions Départementales et Régionales et à la Fédération.
- L'organisateur se réserve le droit d'inviter une ou plusieurs délégations étrangères quand les pays sont limitrophes, sans que ces derniers ne puissent prétendre au titre de Champion de France.

Par ailleurs, la liste des pièces d'identité acceptées sont les suivantes :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte fédérale

### Article 2 : Aptitude Physique et Assurance

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du ski de fond en compétition daté de moins d'un an à la date de l'épreuve est exigé.

L'inscription sera définitive à réception du règlement, et de l'ensemble des pièces demandées.

Les coureurs mineurs devront obligatoirement fournir une autorisation parentale (voir annexe).

Tout coureur doit être assuré, tant en ce qui concerne la protection personnelle que la responsabilité civile. L'organisation ne peut être tenue pour responsable des conséquences matérielles (bris, vol, perte de matériel) et des conséquences corporelles causées par une chute ou un mauvais état de santé.



## Article 3 : Clôture des engagements

La date limite des engagements est fixée au **08 janvier 2024**. Aucune inscription ne sera considérée après cette date. Toutefois, l'organisateur se réserve la possibilité de prolonger cette date butoir sans qu'aucune réclamation ne puisse se faire.

## Article 4 : Catégories d'âges et distances

Catégories	Année de naissance	Distance Homme	Distance Femme
U15	2008 - 2009	5km	5km
U17	2006 - 2007	10km	10km
U20	2003 - 2005	15km	10km
SEN	1993 - 2002	15km	10km
Master1	1988 - 1992	15km	10km
Master2	1983 - 1987	15km	10km
Master3	1978 - 1982	15km	10km
Master4	1973 - 1977	15km	10km
Master5	1968 - 1972	10km	10km
Master6	1963 - 1967	10km	10km
Master7	1958 - 1962	10km	10km
Master8	1953 - 1957	10km	10km
Doyen 1	1948 - 1952	5km	5km
Doyen2	1943 - 1947	5km	5km
Doyen3	Avant 1943	5km	5km

Le sur classement n'est pas autorisé !

## Article 5 : Les courses

### → Les courses individuelles :

Le championnat de France de ski de fond individuel est une course en ligne de style libre dont les distances sont définies selon les catégories ci-dessus (article 4).

**Toutes les catégories peuvent participer au 5km, pour rendre ce championnat plus accessible, mais seuls les U15 et Doyens seront classés et se verront attribués le titre de champion de France.**

Le parcours se déroule sur une ou plusieurs boucles avec un ravitaillement à chaque boucle.

Un départ distinct sera donné pour chaque distance de course.



→ Les courses en relais :

Courses par équipe à « l'Américaine » de 3 compétiteurs, en nocturne sur une boucle de 1 000m environ + ou – 200m.

- Les modalités de cette compétition sont définies en fonction du nombre d'équipes inscrites (1 ou plusieurs séries de qualification au temps, et une finale avec les dix meilleures équipes).
- Les équipes sont composées par centre ou par regroupement de centres d'un même département.
- Elles sont composées de 3 coureurs en style « libre ».
- Le titre de champion de France en relais est attribué à l'équipe remportant la finale.
- Un relai féminin est organisé avec trois compétitrices d'un même département en style libre.
- Les relais mixtes sont autorisés.

La participation au relai n'est pas tenue à une participation obligatoire à la course en ligne.

## Article 6 : Le dopage

Les organisateurs se réservent le droit de faire effectuer un contrôle antidopage sur les concurrents de leur choix.

Tout coureur refusant de s'y soumettre sera disqualifié.

Tout coureur faisant l'objet d'un contrôle positif sera disqualifié et une sanction sera prise par la commission fédérale.

## Article 7 : Classements

Un classement individuel sera établi pour chaque catégorie, ainsi qu'un classement par équipe pour le relais masculin, mixte et féminin.

Il ne sera établi de classement et de titre de Champion de France que si la catégorie ou la course présente au moins 3 participants. L'organisation se réserve le droit de récompenser tout de même un coureur même si sa catégorie présente moins de 3 skieurs.

Le challenge biathlon n'attribuera pas de titre de champion de France et seul un classement scratch sera réalisé.

## Article 8 : Les récompenses

Une récompense sera remise aux 3 premiers de chaque catégorie.

L'organisateur se réserve le droit de distribuer des lots d'éventuels sponsors.

Des challenges peuvent être mis en jeu, avec leur propre règlement, après accord de la commission fédérale.

Avant d'être gagné définitivement tout challenge est remis en jeu chaque année à la charge de l'instigateur.



## Article 9 :

Il sera fait application du règlement international de ski de fond (RIS).

## Article 10 :

Toute réclamation se rapportant aux classements ou d'autres faits de course doit être transmise aux organisateurs au plus tard trente minutes après l'affichage provisoire des résultats.

Passé ce délai, la requête ne sera plus prise en considération. Tout litige sera soumis aux officiels de la commission des courses, leur décision est sans appel.

## Article 11:

Le jury composé des membres du comité d'organisation et d'un membre de la FFS se porte garant de l'organisation de la compétition selon le Règlement International de Ski de fond.

Le jury prend toutes les décisions non prévues au présent règlement, en particulier il se réserve le droit d'annuler, de modifier les lieux et les horaires si les conditions le justifient.

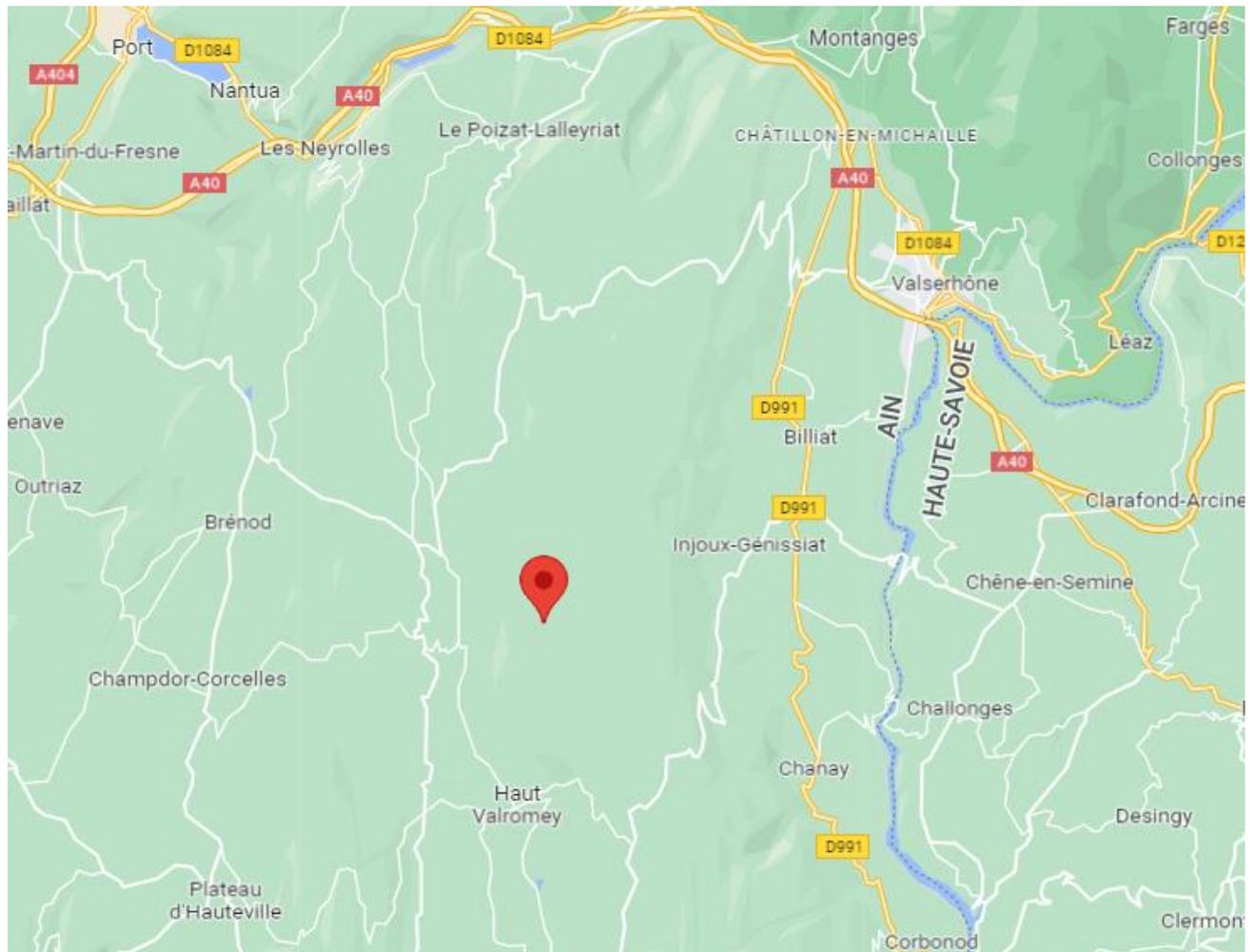
Toute modification importante sera portée à la connaissance des concurrents et des responsables de délégation.

Édition modifiée du 02/11/2023



## PLAN D'ACCES

- Sortie A40 – St Martin du Fresne direction Brénod puis Les Plans d'Hotonnes
- Sortie A40 – Bellegarde direction Cuvery puis Les Plans d'Hotonnes





## RESTAURATION ET BUVETTE

Sur place, vous trouvez restaurant et restauration rapide, ainsi qu'un buffet – buvette tenu par l'organisation.

Le repas du samedi midi sera servi sur place sous chapiteau.

Le soir, en plus de l'apéro des régions, des food trucks de produits régionaux de l'association « Picorez l'Ain », seront à votre disposition.

## RANDONNÉE

Le samedi après-midi, nous vous proposons une randonnée accessible à tous de 7km environ, pris en charge par un guide local.

Cette randonnée prévue dans le forfait accompagnant est offerte également aux jeunes de l'ODP.

## APÉRO DES RÉGIONS

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, nous avons voulu retrouver la convivialité chère aux participants des championnats de France de trekking.

Après la remise des prix, nous vous proposons donc que chaque centre de secours participants propose des mets de leur régions.

Merci d'indiquer ce que vous emmènerez dans le bulletin récapitulatif afin de prévoir le nombre de tables nécessaires.

## HÉBERGEMENT

Ci-joint une liste non exhaustive réalisée par notre ami Gérard Valla et nous l'en remercions. Vous pouvez aussi joindre l'office du tourisme :

[www.bugeysud-tourisme.fr](http://www.bugeysud-tourisme.fr)



## détails des **HÉBERGEMENTS** avec distance des Plans d'Hotonnes

### 1 Les Plans d'Hotonnes

\* Hôtel-Restaurant Berthet  
les Plans d'Hotonnes  
01260 Haut Valromey  
Tél. 04 79 87 68 16. hotel.berthet@orange.fr

chez  
\* Ferme des Bergonnes - Gîte Dallin  
les Plans d'Hotonnes. 01260 Haut Valromey  
06 65 19 16 92. 04 79 87 68 46  
gitedallin@orange.fr

\* Gîtes les Pelaz. les Plans d'Hotonnes  
01260 Haut Valromey les.pelaz@gmail.com  
04 79 87 65 73. 06 64 66 49 42

\* Gîte Au Pied de l'oreille. les Plans d'Hotonnes  
01260 Haut Valromey  
04 79 87 75 79. 06 26 05 35 84

\* Gîte L'Echappée Belle. les Plans d'Hotonnes  
le Buloz 2. 01260 Haut Valromey  
06 26 85 23 84

\* Gîte La Grange des Plans. les Plans d'Hotonnes  
01260 Haut Valromey  
07 61 83 80 61

### 2 Le Grand Abergement à 3 Km 500

\* Gîte le Pelan  
01260 Haut Valromey  
le Grand Abergement  
04 74 23 82 66

\* Gîte Au coeur des Bois  
Combe de la Manche  
Le Grand Abergement  
01260 Haut Valromey  
06 12 15 95 47

### 3 Hotonnes à 7 Km

\* Gîtes la Fruitière des Plans  
01260 Hotonnes. Haut Valromey  
04 79 87 23 98

\* Chambres d'Hôtes Utsikten  
Hameau la Rivoire 01260 Hotonnes  
Haut Valromey 04 79 81 49 92. 06 71 59 62 72

\* Chambres d'Hôtes Chez Louve Bleue  
le Rochet 01260 Hotonnes  
Haut Valromey 06 46 38 64 15

\* Gîte Utsikten: même Tél que les chambres d'hôtes

\* Le Gîte d'Appoline. Col de Richemond  
01260 Hotonnes. Haut Valromey à 15 Km  
06 59 84 36 54. 04 79 87 72 26 des Plans  
d'Hotonnes

\* Gîte du Crêt à 8 Km.  
01260 Hotonnes. 01260 Haut Valromey  
06 87 50 75 83

### 4 Brénod à 11 Km

\* Chambres d'Hôtes Gentelet  
01740 Brénod. 04 74 36 05 53  
\* Chambres d'Hôtes L'Atelier du Coin  
01740 Brénod 06 03 12 41 45

### 5 Champdor-Corcelles à 14 Km

\* Gîte de Jean-François Savarin  
01110 Champdor-Corcelles  
04 37 61 04 52. 06 72 45 79 16

### 6 Chevillard à 16 Km

\* Chambres d'Hôtes La Haie Fleurie  
01430 Chevillard  
04 74 73 02 53. 06 76 27 51 67

### 7 Hauteville-Lompnès à 19 Km

nombreux hébergements à Hauteville,  
dont :

\* Hôtel-Restaurant Haut petit Coin  
01110 Hauteville-Lompnès  
04 74 40 05 63

\* Gîte la Basa chette à Hauteville  
06 86 79 06 16. 04 74 35 38 90

### 8 Le Poizat-Lalleyriat à 19 Km

\* Chambres d'Hôtes la Poizatine  
01130 le Poizat-la lleyriat  
06 16 73 21 28. 04 74 75 30 81

\* Gîtes de Claude Petit au Poizat  
04 74 75 36 80. 06 25 78 15 36

\* Gîte de Robert Besnard au Poizat  
05 49 37 32 97. 06 66 47 43 43

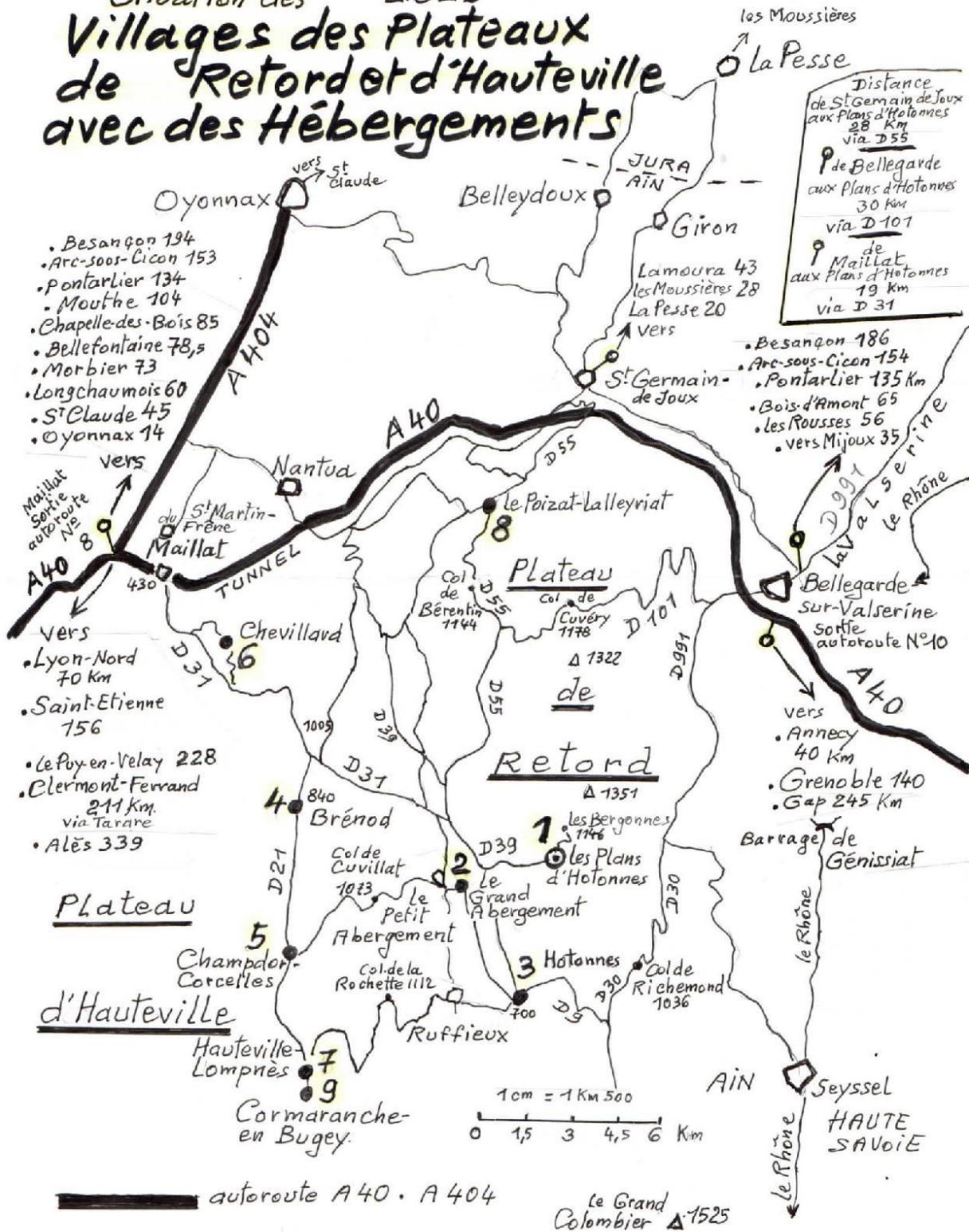
\* Gîte en Pleine Nature au Poizat  
06 11 17 27 14

### 9 Cormaranche-en-Bugey à 21 Km

\* Chambres d'Hôtes la Maria  
01110 Cormaranche-en Bugey  
04 74 35 18 09



# Championnat de France de Ski de Fond des Pompiers situation des 2023 Villages des Plateaux de Retord et d'Hauteville avec des Hébergements





CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SKI DE FOND POMPIER 2023

## UN PEU D'HISTOIRE

### CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SKI DE FOND DES SAPEURS-POMPIERS DANS L'AIN EN 2023 SUR LE PLATEAU DE RETORD

# AU PAYS DE NINO

Histoire de Jean Pesenti, dit Nino, qui jusqu'en 1998, à 82 ans, participait au Championnat de France.



*Nino à Chamrousse en 1996 au 10<sup>ème</sup> championnat de France. Il a 80 ans.*

Jusqu'à ses 82 printemps, Jean Pesenti que tout le monde appelait Nino, a participé au championnat de France de ski de fond. Il était la mascotte de la dynamique équipe de l'Ain qui avait avec Nino, un phénix de sport : le doyen des fondeurs français. Record établi à l'occasion du 12<sup>ème</sup> championnat disputé à La Tour d'Auvergne (63) en 1998.

Avec le 29<sup>ème</sup> championnat organisé 25 ans plus tard en 2023 aux Plans d'Hotonnes sur le Plateau de retord dans l'Ain où vécu Nino, il fallait revenir sur les traces de ce pompier volontaire en retraçant sa vie.

Voici donc son histoire pour qu'elle se prolonge longtemps dans nos cœurs.

Le vent mauvais du fascisme de Mussolini souffle sur l'Italie quand Nino, né en Lombardie en 1916, arrive en France avec ses parents à la fin des années 1920 dans les Basses-Pyrénées. (1) Son père, cabliste, tire les arbres abattus de leur point de chute en montagne jusqu'en bas en

direction des scieries. Après quelques années passées dans le sud-ouest de l'hexagone, la famille Pesenti s'installe dans l'Ain sur le plateau de retord, un autre pays du bois. Vigoureux comme un cep de vigne, ici Nino devient scieur. En 1939, la guerre arrive. Adopté par la France, Nino qui a le sens du devoir entre dans la résistance. Il est à 26 ans dans le maquis de l'Ain. La paix revenue, Nino épouse



## CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SKI DE FOND POMPIER 2023

Rose. Ils vivent au Petit-Abergement à proximité des Plans d'Hotonnes où les hivers de froidure fixent longtemps la neige sur le plateau.

Nino qui aime les gens, prend casque, cuir et bottes. En effet, pendant 40 ans, il sera pompier au CPI de son village dont 12 comme lieutenant, chef de corps. Témoignage de Bernard Dalin sur un feu dans sa ferme aux Bergonnes en janvier 1976 : « Les flammes risquaient de s'étendre aux écuries et à la grange. Dans la montée, le FPT est bloqué par la neige. Le chasse-neige n'est pas passé... Nino décide alors d'utiliser la motopompe. Lui et ses gars tirent l'engin dans la neige profonde. Notre ferme fut sauvée parce que rien n'arrêtait Nino. ». En 1976, il n'y a pas encore de poteau incendie ici.

### Nino et le ski de fond.

Parfaitement adapté au ski nordique, le plateau de Retord voit Nino traverser ses rands espaces avec ses skis en bois dans les années 1950 où peu de gens pratiquent ce sport en France. A part le Jura voisin, le Doubs, les Vosges et l'Isère du Vercors, il faut attendre les Jeux Olympiques de Grenoble en 1968 pour voir le ski de fond pratiqué par toutes et tous dans d'autres départements au début des années 1970.



*Nino en plein effort à un âge très avancé. Le ski de fond, sans micro traumatismes articulaires permet la participation d'octogénaires.*

### La création d'une course.

Le 6 mars 1977 aux Planes à Brénod sur le plateau de Retord, Nino organise la 1<sup>ère</sup> course de ski de fond pour les pompiers de l'Ain, avec le soutien d'André Emin et Roger Lugand. 130 fondeurs participent. Le succès est tel qu'ils seront près de 300 skieurs de l'Ain au départ du départemental qui aura lieu 10 ans plus tard dans la toute nouvelle station de la Vattay. Dirigés par Roger Lugand, les 28 cadets JSP d'Hauteville-Lompnès (2) font partie de ce grand nombre de participants.

Ces jeunes constituent une pépinière pour l'avenir des corps des Plateaux d'Hauteville et du Retord. C'est d'abord le Lieutenant Guy qui a eu cette initiative à Hauteville avec Roger Lugand. André Emin son successeur comme chef de corps a continué à veiller sur les cadets en confiant la présidence à Roger Lugand qui a remarquablement structuré cette section à partir de 1978. Elle deviendra un modèle d'éducation. A noter que Jean Luc Mazuir, chef du centre de secours d'Hauteville pendant des années, grand animateur de la section ski de l'UDSP01 et organisateur des championnats de France 1991, 2004 et 2012 est issue de cette section.



## CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SKI DE FOND POMPIER 2023



*A Chamrousse en 1996 au 10<sup>ème</sup> championnat de France. A droite, bonnet rouge et blanc, Roger Lugand animateur des JSP, une cloche à la main pour encourager ses jeunes. Derrière lui, Jean Luc Mazuir, nouveau chef du CIS Hauteville qui veillera lui aussi sur les JSP.*

Sur le plan sportif, un grand nombre de ces 28 JSP sont devenus d'excellents skieurs de fond. Grand mérite à toi, Roger ! André Emin souligne ainsi les bienfaits du sport : « Moi-même, passionnés de ski nordique, j'ai compris qu'un bon sportif peut-être un pompier confirmé ». Bien-sûr André et ton département est celui qui compte le plus grand nombre de JSP champions de France, les filles étant même plus nombreuses que les garçons, avec une décennie 1991-2001 riche en podium pour l'Ain, sans oublier l'année 1989 avec la victoire du jeune Laurent Lugand en Haute-Loire au Mézenc. Son père Roger étant décédé, Laurent possède désormais à 49 ans le même élan que papa pour coordonner. (3)



*Laurent Lugand qui fut JSP à Hauteville dans les années 80 a ensuite été 5 ans à la BSPP de Paris, 18 ans SPP à Oyonnax. Il est désormais à Bellegarde. Pour 2023, il coordonne l'organisation des championnats de France.*

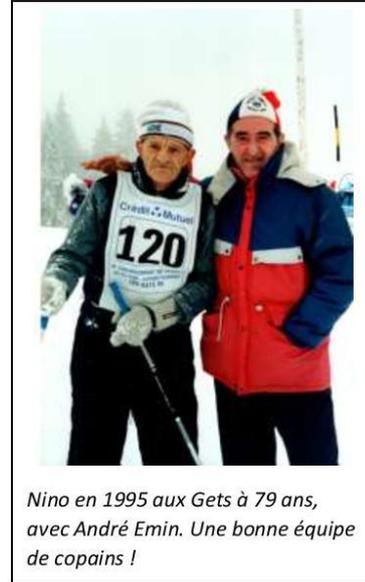


## Nino, un doyen très populaire.

Nino, qui a 82 ans, s’amuse de dire : « Jamais je n’arrive le dernier ». C’est vrai, il y en a quelques-uns derrière lui qui sont septuagénaires en 1998. Rose ronchonne toujours de le voir partir, estimant que ce n’est plus de son âge. Cependant Nino fonctionne au coup de cœur et personne ne peut l’arrêter. Jamais il n’oubliait d’emporter sa topette (ou même le bidon) de gnole pour se faire frictionner le dos quand le froid vif saisissait ses vieux os. Et s’il arrivait qu’une goutte lui coulait sur la langue, sûr qu’il appréciait ses effluves !!

## L’appel de la forêt.

Passé de la scierie au bûcheronnage dans les années 1970, il aimait toujours 30 ans après à 85 ans aller en forêt. Personnage haut en couleur, avec son visage buriné d’homme des bois faisant de sa vie un hymne à la nature, Nino partait toujours seul dans les bois en 2001, à une époque où eu de gens encore avaient un portable. Un jour, ça se passe mal. Il est blessé, une jambe fracturée. Alors, grâce à sa force physique et mentale, il parvient à atteindre les premières maisons afin d’être secouru. Cet accident qui l’a beaucoup affaibli a écourté la dernière partie de sa vie.....



*Nino en 1995 aux Gets à 79 ans, avec André Emin. Une bonne équipe de copains !*



*La photo montre Nino aux Saisies en 1994. Il a 78 ans. En 2004 à Hauteville, un challenge est lancé pour perpétuer son souvenir.*

## Ton âme sera sur le plateau en 2023.

L’oubli étant pire que la mort, je veux dire ceci à Nino : « Toi qui est inoubliable, tu restes dans nos mémoires et bien-sûr le 14 janvier 2023 sur le plateau de Retord que tu aimais tant, ton âme veillera sur le championnat de France préparé avec passion par Laurent et ses amis dans ton pays ».

Texte : Gérard Valla

Photos : CIS Hauteville-Lompnès